

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Communion des neuf premiers vendredis du mois, 577. — L'importance du catéchisme, 578. — Le Kulturkampf international, 579. — Démosthène et les juges, 579. — La mort du Juste, 580. — M. l'abbé Expil chez les Bèrs, 587. — L'envahissement commercial de l'Europe en Chine, 589. — Bibliographie. 591. — Calendrier, 592. — Memento hebdomadaire, 592.

Communion des neuf premiers vendredis du mois

Cette année, le 1er vendredi d'avril tombait le Vendredi-Saint. Il a été impossible de faire la communion; il y aura donc, pour ceux qui ont commencé la louable pratique de la sainte communion les neuf premiers vendredis du mois, interruption. Y aura-t-il pour eux perte de la grâce qui est attachée à cette dévotion?

Voici ce que répond M. Boudinhon dans la *Revue du Clergé*:

“ Il serait ridicule de supposer que Notre-Seigneur ait pu faire de la continuité matérielle des communions, *quand l'interruption ne dépend pas du fidèle*, une condition absolue, sans laquelle il n'accorderait pas la grâce promise, d'autant plus qu'il ne s'agit ici d'aucune grâce *ex opere operato*, mais seulement d'une faveur provoquée par Jésus-Christ lui-même.”

“ La conclusion, c'est que le mois d'avril est supprimé et que les communions suivantes sont retardées d'un mois. Une décision a été donnée dans ce sens au sujet du trentain grégorien.”

Quoique les trente messes doivent être dites pendant trente jours consécutifs, on admet cependant que l'interruption nécessaire pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte ne nuit pas à l'efficacité du trentain." (Cf. Moccheggiani, *Collect. INDULG.*, p. 1111.)

L'importance du catéchisme

On lit dans un journal de Montréal : " Un enfant de 15 ans, du nom de Boulet, comparaisait devant Son Honneur, pour intercéder en faveur de sa mère, citée devant le tribunal pour mauvaise conduite.

" Savez-vous ce que c'est qu'un serment, lui demanda le juge?

" Non, monsieur.

" Avez-vous fait votre première communion ?

" — Oui, monsieur.

" — Comment, vous avez fait votre première communion, vous avez 15 ans et vous ne savez pas ce que c'est qu'un serment ?

" — Non, monsieur.

" — Comment appelez-vous ce livre (la Bible) ?

Pas de réponse.

" Cet enfant — la conduite de la mère permet de le présumer — a dû être abandonné à lui-même depuis sa Première Communion. Tout de même, s'il avait possédé les connaissances requises pour bien faire sa Première Communion, ses souvenirs lui auraient permis de répondre au Recorder d'une manière satisfaisante.

A la fin de son mandement de carême, l'évêque de Châlons ajoute : " Nous rappelons aux parents qu'ils sont rigoureusement obligés, *sous peine de péché grave*, d'apprendre ou faire apprendre à leurs enfants les prières, le catéchisme et l'histoire de la religion. Ils doivent s'assurer que leurs enfants assistent régulièrement au catéchisme et aux autres instructions données par M. le curé ou par ses délégués, et qu'ils étudient avec assiduité toutes leurs leçons de catéchisme et d'histoire sainte."

De plus, il est incontestable que la lettre du catéchisme, sans des explications aussi bien gravées que la lettre, ne signifie pas grand'chose.

Le KulturKampf international

“ La grande force des sectes, c'est que leur dessein final n'apparaît point ouvertement à tous les yeux. Il ne s'agit, répètent-elles, que des jésuites ! Et des niais, en tous les pays, se mettent à leur remorque, ou même à leur tête. Ils ne veulent pas voir que les sectes “ s'accordent pour combattre les institutions catholiques, pour arracher, si c'était possible, le catholicisme même de l'âme populaire, et réaliser ensuite leurs autres desseins infâmes. ”

“ Et c'est ainsi que, dans chaque pays, des citoyens paisibles prêtent leur concours à l'Internationale seculaire, également haineuse du catholicisme et des peuples dont l'âme nationale reste pénétrée de la foi romaine. ”

“ L'union internationale des ennemis de l'Eglise, dit en terminant M. L. G., perdra toute sa force le jour où les catholiques se serreront en chaque pays autour de leurs évêques, eux-mêmes plus étroitement groupés que jamais sous le geste unifiant, lumineux, de Léon XIII. ” (1).

Démosthène et les Juges

Démosthène plaidait un jour devant l'Aréopage la cause d'un homme qui avait été condamné à mort. La gravité de l'affaire exigeait une grande attention de la part des juges qui cependant, dès le début du plaidoyer, se montrèrent distraits et ennuyés.

Démosthène s'en aperçut et brusquant son discours, leur dit :

“ Juges, écoutez cette histoire singulière :

Un homme avait loué un cheval pour aller d'Athènes à Mégare. En chemin, comme le soleil était brûlant, cet homme descendit de cheval et se mit à cheminer à côté de sa monture, à l'ombre qu'elle projetait. Le maître du cheval s'en avisa et dit :

— Vous avez payé pour être porté par le cheval, et non pas pour aller à son ombre ; vous devez donc payer pour cette ombre ou bien remonter à cheval ! . . .

(1) Reproduit d'un Premier-Paris de *L'Univers*, et signé S. G.

Le voyageur proteste disant qu'ayant payé pour le cheval il avait le droit d'en user à sa guise, et par conséquent d'user aussi de l'ombre.

Le maître du cheval ne voulut rien entendre, et il commença par un flot d'injures qui dégénéra bientôt en rixe.

L'affaire fut portée au tribunal. . . "

Et ce disant, Démosthène feignit de s'en aller.

Mais alors les juges :

— Achevez, achevez, continuez, et dites la suite de cette affaire.

Démosthène aussitôt se redresse et s'écrie sur un ton de reproche :

“ Comment ! quand je vous parle d'une affaire qui intéresse la vie d'un homme, vous dormez, et quand je vous entretiens de l'ombre d'un cheval et du litige qu'elle cause, vous vous montrez curieux d'en connaître la suite ! . . . N'avez-vous pas honte de votre conduite ? ”

Est-ce que cette leçon n'était pas méritée par les juges d'Athènes ? Et ne peut-on pas l'adresser aussi à beaucoup de chrétiens qui demandent qu'on les amuse au lieu de les instruire ? A l'église, on leur enseigne des choses qui intéressent le salut éternel, et ils dorment ! Et si sur la place publique un charlatan fait grincer ses cymbales, ils y courent ! Et si on leur enseigne les vérités de la foi, si on leur parle de la mort, du jugement et de l'éternité, ils dorment !

En vérité, il n'y a pas de différence entre eux et les juges d'Athènes, si vertement repris par le grand orateur ! (1)

La mort du Juste.

Claudia Procula, à Fulvia Hersilia, Salut.

Tu me demandes, ma chère Fulvia, d'aller te rejoindre à Narbonne, et tu sembles t'étonner que la belle Claudia puisse passer ses jours dans les sauvages montagnes des Alpes. Ah ! chère amie, si la vie est une école pour tous, pour moi surtout, le temps a été un maître sévère qui m'a prodigué les dures leçons de l'adversité.

(1) S. E. de Tournai.

Te rappellerai-je le jour où je m'unis résignée au noble Pontius ? Tu vins toi-même broder ma robe nuptiale ; tu me suivis à l'autel du foyer, où je jurai à celui qui allait être mon époux un serment qui devait faire mon malheur.

Je dus quitter Narbonne pour venir à Rome. Bien souvent assise, muette dans l'atrium de ma demeure, je revoyais les frais ombrages de la maison paternelle, les bois d'orangers et de lauriers-roses. Pontius n'avait pas le temps de s'occuper de moi ; il briguaît alors le gouvernement de la Judée et parfois je me demandais avec anxiété s'il avait quelque affection pour l'enfant que le ciel nous avait donné.

Cinq années s'écoulèrent, cinq années d'ennuis et de préoccupations : cependant lorsque mes yeux se reposaient sur mon fils, je le trouvais si beau, que je ne sentais plus le courage de me plaindre. C'est dans cet intervalle que je perdîs mon père et ma mère. Lorsque je fus revenue à Rome après avoir déposé leurs cendres dans le tombeau de mes ancêtres, Pontius vint à moi : " Désormais, me dit-il, rien ne vous attache plus à la terre romaine ; Claudia, il faut vous résoudre à la quitter. — J'ai promis de vous suivre, répondis-je avec un soupir et sans lever les yeux, j'irai où vous serez envoyé. "

Quelques jours après, je m'embarquai à Brindisi et je fis voile vers la Judée, où mon mari avait obtenu la charge tant convoitée de procureur. Lorsque nous eûmes levé l'ancre, bouleversée par de tristes pressentiments, j'attachai les yeux sur la terre romaine en murmurant les vers du poète :

Fristis abis ; oculis abeuntem persequor udis,

Et dixit tenui marmure lingua : vale.

La Judée était alors un pays riche et fertile. Son peuple, sous la domination romaine, avait conservé une orgueilleuse indépendance. Pontius le savait et ménageait sa fierté. Pour les Juifs, à peine semblaient-ils remarquer notre présence, et, lorsqu'à l'heure de la prière ils montaient à leur temple, ils secouaient devant ma demeure la poussière de leurs pieds en signe de malédiction. Les docteurs de la loi, drapés dans leurs longues robes, les prêtres et les lévites passaient devant moi le front haut, les lèvres plissées par l'aigreur et, levant les yeux vers le temple, ils murmuraient : " Jusques à quand, Seigneur, jusques à quand ! "

J'étais donc seule, seule dans Jérusalem ; et lorsque, aux fêtes de la Pâque, toutes les maisons retentissaient de cris de joie, la triste Claudia pleurait dans sa demeure : la Samaritaine, tel était le nom que me donnaient les vierges et les veuves. Samaritain est le terme méprisant par lequel ils désignent les étrangers qui n'adorent pas leur Dieu.

J'avais cependant fait à Jérusalem la connaissance d'un chef de la synagogue nommé Jaïre. Il semblait me détester moins que les autres et permettait à sa fille Sénida et à son épouse Salomé de venir me consoler. Sénida était pure et belle, et je l'aimais comme mon enfant. Souvent, quand elle était seule avec moi, je lui faisais le récit de mes peines, et lorsque mes yeux, pleins de larmes, se reportaient vers ma patrie, la douce enfant chantait sur la harpe un cantique composé par ses pères, exilés à Babylone : " Oh ! répétez-le, disais-je, répétez, Sénida, ces versets de vos cantiques. " Et, lorsqu'elle m'avait quittée, ma voix tremblante redisait : *Adhæreut lingua faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.*

Cependant, lorsque Sénida cessait de chanter, je la voyais appuyer ses mains sur sa poitrine soulevée par une toux violente. Ses joues, ordinairement pâles, s'empourpraient tout à coup, et ses yeux se remplissaient de larmes. Je lui dis un jour : " Sénida, il ne faut plus chanter. Pourquoi votre mère ne vous le défend-elle pas ? — Ma mère ne sait rien, répondit-elle : ne lui dites pas, Claudia, que je vais mourir. Aujourd'hui je veux chanter un chant de mort. " Et sa voix plaintive murmura : *In dimidio dierum meorum, vado ad portas inferi.*

Elle fut plusieurs jours sans me visiter. Inquiète, je me rendis chez Jaïre. Sénida, plus pâle qu'un linceul, était étendue sur sa couche : elle me reconnut et me tendit la main. Salomé, affaissée sur un siège, s'abandonnait à la plus vive douleur ; Jaïre était absent. La jeune fille me fit signe d'approcher : " Claudia, me dit-elle, je suis heureuse de mourir, car je vais à mon Dieu : mais vous ? . . . — Je n'ai pas de croyance : ô Sénida, priez votre Dieu de m'éclairer. — Oui, murmura la pauvre enfant, vous croirez, Claudia ! " Et elle leva les yeux au ciel et rendit le dernier soupir.

Assise près de Salomé, j'essayais de consoler sa douleur. Les pleureuses gagées faisaient retentir la maison de leurs cris ; les

joueurs de flûte entouraient la couche funèbre. Je cherchais en vain pour cette pauvre femme des consolations inutiles : "Salomé, lui disais-je, elle était ma fille comme elle était la vôtre ; nous serons deux pour la pleurer !" Salomé ne répondit pas, mais elle tourna les yeux vers le pays de Gérase : " Il ne reviendra pas !" murmura-t-elle. Peu après, la porte s'ouvrit, et je vis Jaïre, le front calme et sans tristesse, précéder un étranger. Agé de trente ans environ, le nouveau venu avait une démarche grave, des gestes pleins de noblesse et de dignité ; son visage respirait la bonté ; de ses cheveux, partagés comme ceux des Nazaréens, semblait s'échapper une auréole de lumière ; ses yeux tristes et doux donnaient à sa physionomie un caractère de profonde mélancolie.

Il passa près de l'épouse du procureur romain, et moi, saisie d'un invincible respect, je touchai de la main la frange de sa robe. Il s'approcha du lit de Sénida ; mais, voyant la foule des pleureuses et des joueurs de flûte, il les éloigna : " L'enfant n'est pas morte, dit-il, elle dort. " Non, Sénida ne dormait pas : ses lèvres décolorées, son corps, refroidi et livide, étaient des indices trop certains de sa mort. Arrivé près de la couche funèbre, il prit dans sa main la main glacée de Sénida. Je le vis lever les yeux au ciel et se recueillir un instant : " Ma fille, dit-il avec un accent de souveraine autorité, ma fille, levez-vous ; je vous le commande. " Un sourire de pitié avait effleuré les lèvres d'une partie de l'assemblée. Mais Sénida parut s'éveiller d'un long rêve et se souleva lentement sur sa couche ; elle sembla reconnaître l'homme extraordinaire qui venait de la rappeler à la vie, puis elle courut se jeter dans les bras de sa mère. Lorsque je fus remise de mon étonnement et que j'eus embrassé Sénida, je cherchai des yeux le Nazaréen : il avait disparu. J'attirai Sénida près de moi : " Sénida, étiez-vous bien morte ? " La jeune fille fit un signe affirmatif. " Qu'y a-t-il au delà de ce monde ? " L'enfant pâlit : " J'ai un sceau sur mes lèvres et un sceau sur mon cœur, me dit-elle. Sénida a tout vu, Sénida ne sait rien. "

En proie à mille pensées diverses, je regagnai, le soir, la demeure du procureur, et je fus toute surprise de voir une grande agitation dans les environs du temple. Les Pharisiens semblaient transportés de colère, et, lorsque je passais près d'eux, ils ne secouèrent plus la poussière de leurs pieds, mais me

dirent, le front haut : " Femme, Dieu te garde des fureurs du Nazaréen ! "

J'annonçai à Pontius les événements de la journée. Il prit un air sombre et me dit : " Vous avez vu aujourd'hui Jésus de Nazareth qui se dit le fils de Dieu. C'est le plus juste des mortels, mais sa vertu porte ombrage aux Pharisiens qu'il a traités en public de race de vipères et de sépulcres blanchis. Bien des haines s'amassent contre le Nazaréen, dit Pontius ; tous les chefs du peuple lui sont hostiles, je crains pour lui. — Pontius, lui dis-je, pourriez-vous ne pas défendre ce Juste ? — Que ferait ma cohorte contre un peuple révolté, me dit-il avec tristesse ? Vous connaissez peu le peuple juif et son exaltation. Je suis plutôt l'esclave que le maître de cette nation. "

L'avenir était bien chargé de nuages ; une agitation inaccoutumée se faisait sentir dans toute la ville ; je voyais à toute heure du jour et parfois même après le coucher du soleil, errer les ombres des Pharisiens et des docteurs. Leur rage s'accrut encore après une entrée triomphale que le Nazaréen fit dans Jérusalem au milieu des acclamations de ses partisans.

Trois jours après cette entrée solennelle, j'étais, avec Pontius, assise sur la terrasse de mon palais, quand passa un docteur de la loi accompagné d'un petit homme voûté et d'humble contenance : " Claudia, me dit Pontius, c'en est fait, Jésus de Nazareth est perdu. Voyez-vous cette physionomie hypocrite ? C'est Judas de Kérioth, un des disciples du Nazaréen. Il fréquente trop les ennemis de son maître, pour ne point méditer quelque trahison. " J'étais anéantie ; mais j'avais entendu dire à Salomé que le Nazaréen se rendait invisible et j'espérais qu'il se soustrairait ainsi à la rage de ses ennemis.

Cependant un calme profond avait succédé à l'agitation de la veille. Les rues de Jérusalem étaient désertes. Pontius devenait de plus en plus sombre. Je m'endormais le soir en proie aux plus tristes pressentiments. Mon époux ne reposa pas ; il fit doubler les postes et attendit les événements. Mon sommeil fut agité de songes effrayants, je m'éveillai tremblante. Je courus à ma fenêtre ; un silence profond pesait sur la ville ; mais, regardant vers le mont des Oliviers, il me sembla voir briller sur son sommet des torches, et des flambeaux. Une sourde rumeur arrivait par moment jusqu'à moi. Le bruit augmentait et bientôt les cris arrivèrent distinctement à mes oreilles. Une

populace en fureur passa sous mes fenêtres et, à la lueur des torches, je pus reconnaître les serviteurs des princes des prêtres et tout ce que Jérusalem renfermait de vil et de corrompu. Je vis Judas de Kérioth, puis, les mains liées derrière le dos, les vêtements en lambeaux, Jésus de Nazareth. A cette vue, je tombai sans connaissance, et l'aube avait blanchi les sommets du temple, lorsque je revins à moi.

Le palais retentissait de clameurs furieuses montant de la rue. Anxieuse et tremblante, je me dirigeai vers les appartements de Pontius ; il n'y était pas ; je saisis mon enfant et me dirigeai vers les jardins : je n'y rencontrai personne. En approchant du prétoire, je sentis le courage me faire défaut. La voix de Pontius arrivait jusqu'à moi, et le peuple ne répondait que par des menaces. Je soulevai la tenture de pourpre du prétoire et j'aperçus Pontius assis sur sa chaise d'ivoire ; sur son front pâle ruisselaient de grosses gouttes de sueur. Devant lui, Jésus de Nazareth, sans orgueil et sans timidité, le regardait avec douceur. " Es-tu le roi des Juifs ? demanda mon époux. — Je le suis. — C'est un imposteur, cria la foule ; qu'on le crucifie ! " Mon mari voulut parler, mais les vociférations redoublèrent : " Enlevez-le, enlevez-le ! qu'on le crucifie ! "

" Sempronia, dis-je en appelant une esclave, prévient Pontius que je veux lui parler. " Pontius quitta le prétoire ; je me jetai à ses genoux. " Au nom de notre enfant, ne fais pas de mal à ce Juste : je l'ai vu, cette nuit en songe, précipiter dans les abîmes de feu un peuple tout entier. Au nom de notre fils, Pontius, sauvez Jésus ! " Pontius fit un signe de découragement. " Allez, Claudia, son sang m'épouvante autant que vous ; éloignez-vous de ce lieu d'horreur. " Et pour se dérober à de nouvelles prières, il me laissa subitement. Il alla s'asseoir pensif sur sa chaise ; une lueur d'espérance passa sur son front.

C'était la coutume chaque année de délivrer à Pâque un prisonnier, au choix des Juifs. Or, en ce moment était enfermée dans les cachots une sorte de bête féroce couverte de crimes, dont le nom était Jésus Barrabas. Pontius dit à haute voix : " Qui voulez-vous que je vous délivre de Jésus Barrabas ou de Jésus qui est appelé le Christ ? — Barrabas ! cria la foule excitée par les Pharisiens. — Que ferai-je donc de Jésus, votre roi ? Qu'on le crucifie ! Barrabas ! Barrabas ! " répétait la foule en délire.

Pontius se laissa tomber sur son siège : le tumulte croissait ; on souffletait le condamné, on lui crachait au visage ; on signalait mon mari comme l'ennemi de César. Le procureur voyant le moment où la majesté du peuple romain allait être violée en sa personne, se leva péniblement et trempa ses mains dans une aiguière pleine d'eau : " Je suis innocent du sang de ce Juste, " dit-il, sans regarder Jésus. — " Qu'il retombe sur nous et sur nos enfants ! cria le peuple insensé. "

Des soldats s'emparèrent alors du condamné et l'attachèrent à une colonne. J'entendis les fouets vibrer dans l'air, je les vis s'abattre sur les épaules de la victime ; le sang jaillit avec abondance. Jésus, les yeux levés au ciel, priait avec ferveur. Un instant, il s'affaissa et les mauvais traitements redoublèrent. Moi-même alors, épuisée de fatigue et d'émotion, je m'évanouis.

Lorsque je revins à moi, mes esclaves m'avaient transportée dans mes appartements ; la ville était silencieuse ; je courus au prétoire, il était désert ; au milieu de la cour, près de la colonne était du sang fraîchement répandu, plus loin des branches d'épines brisées. " Où est Jésus ? " demandai-je. Sempronia me montra le Calvaire qui était le lieu des supplices. De sombres vapeurs couvraient cette colline, mais parfois de longs éclairs en laissaient entrevoir le sommet surmonté de trois croix : sur un de ces gibets agonisait Jésus. Vers la neuvième heure, je sentis le sol trembler sous mes pieds, le soleil disparut et d'affreuses ténèbres couvrirent toute la terre. A la lueur des éclairs, je voyais la masse du temple ébranlée sur sa base et menaçant de s'érouler. Les vierges et les veuves attachées au service du temple, se répandirent en courant sous les parvis : " Malheur, malheur, criaient-elles avec épouvante, le dernier jour est venu ; le voile du sanctuaire est déchiré et l'on a vu l'ombre de Jérémie et de Zacharie pleurer sur le temple de Dieu ! "

Pontius, plus pâle qu'un suaire, vint me rejoindre sans rien dire. Quelque temps après, un centurion romain, le plus brave de sa cohorte, entra près de lui ; il lui remit son épée et sortit en se frappant la poitrine et disant : " Celui que nous avons tué était vraiment le Fils de Dieu. " Pontius, la tête dans ses mains, pleurait comme un enfant : " Claudia, pourquoi ne vous ai-je pas écoutée ? Quel était donc cet homme ? " La portière se souleva de nouveau, un homme à cheveux blancs entra : " Je suis Joseph d'Arimathie, dit-il, accordez-moi de détacher de la croix

le corps de Jésus." Je pressai la main de mon mari : " Allez, dit-il." Le vieillard rejoignit un groupe de femmes voilées et se dirigea vers le Calvaire.

Joseph d'Arimathie venait de sortir lorsque le Prince des Prêtres demanda le gouverneur : " Donnez-nous des gardes, dit-il avec arrogance, de peur que les disciples du crucifié ne viennent enlever son corps en secret." Vous avez des gardes, faites comme il vous convient. — L'insensé, me dit-il, quand le grand-prêtre fut sorti, que feront ses soldats contre la puissance de cet homme extraordinaire ! Voyez, ajouta-t-il, Judas, le traître s'est pendu et son cadavre abandonné, est pour tous un objet d'horreur !"

Le troisième jour, Jésus ressuscita comme il l'avait prédit ; alors je crus en lui, sans oser avouer ma croyance, ni espérer en sa miséricorde.

Désormais, ma vie ne fut plus que tristesse ; je fus montrée du doigt, et mes amis Sénida et Salomé ne m'accueillirent plus qu'en tremblant. Je dus vivre seule, et dans mes nuits d'insomnie je revoyais la douce figure du Nazaréen : ses yeux paraissaient s'arrêter sur moi et me reprocher le sang versé. Lorsque je passais dans le prétoire, les dalles me semblaient teintées de sang ; si je regardais le temple, il chancelait sur ses bases, et le sommet du Calvaire m'apparaissait toujours surmonté de son gibet sanglant.

Disgracié par Tibère et exilé dans les Gaules, mon mari est mort, noyé dans un lac de ces montagnes ; mon fils ne tarda pas à le suivre dans la tombe, et moi je n'ai pas pleuré ; le nom des Pontius est éteint pour jamais, jamais homme ne dira : " Je suis le fils de celui qui crucifia Jésus de Nazareth ;" et cependant ma honte vivra éternellement : chaque heure, les disciples du Nazaréen répètent une parole qui est un anathème et une malédiction pour moi : *Il a souffert sous Ponce Pilate, passus est sub Pontio Pilato.*

(Sem. rel. de Montauban).

M. l'abbé Expil chez les Boërs.

M. l'abbé Expil chez les Boërs. — Ce prêtre est Basque d'origine et appartient au diocèse de Bayonne. De retour en France après un assez long séjour au Transvaal, en qualité d'aumônier

militaire de campagne, il publie, depuis plusieurs semaines, le récit de ses aventures dans le *Bulletin du diocèse de Bayonne*. Nous donnons ci-dessous la partie du récit parue dans le dernier numéro du *Bulletin*, parce qu'elle est relative à la question religieuse.

“Quant à la situation religieuse des blancs au Transvaal, par les efforts constants des religieux Oblats, le catholicisme entre peu à peu chez les Boërs. Cette vaillante Congrégation française y maintient une quinzaine de Pères, français pour la plupart. Ils sont sous l'autorité de juridiction du Préfet apostolique résidant à Prétoria et nommé parmi les Pères mêmes. Les chers Frères tiennent à Johannesburg une école de garçons, et des religieuses françaises et irlandaises sont à la tête du grand hôpital de la ville, de par la volonté du gouvernement boër. D'autres sœurs enseignantes instruisent les fillettes catholiques et protestantes, à la fois. Tout le monde, là-bas, catholiques et protestants, Boërs, Afrikanders, Européens, Américains, étrangers et indigènes, estiment et vénèrent les Sœurs catholiques, et leur confient à l'envi leurs enfants. Ils expérimentent tous si bien la supériorité de l'éducation donnée par ces religieuses qui se montrent, il est vrai, partout au-dessus de toute louange humaine.

Diverses Congrégations possèdent plusieurs couvents, dans lesquels les religieuses se consacrent à l'éducation des enfants : à Prétoria, Johannesburg, Klerksdorp, Lydenburg, etc. Les Boërs qui n'envoient pas leurs enfants chez les Sœurs lorsqu'ils le pourraient, s'en abstiennent par crainte de leurs pasteurs qui le leur défendent sous peine de l'excommunication de leur temple. Or le Boër, ignorant, redoute beaucoup cette peine et se croirait perdu s'il était rejeté hors du temple. Parmi les pasteurs, il y en a, en nombre, qui sont convaincus de la fausseté du protestantisme et de la vérité de notre Foi. Mais, s'ils nous revenaient, ils perdraient leurs places et leurs rétributions, et ce leur serait trop d'héroïsme, parce qu'ils traînent derrière eux une famille chérie.

J'ai demandé au P. Paudry son opinion sur l'issue de la guerre. C'est un vénérable Père, le P. Paudry, qui compte, je crois, une trentaine d'années de Sud-Africain, et qui est resté, malgré ses courses apostoliques dans le Natal, l'Orange, le Transvaal, un robuste missionnaire. Français ardent, aimant sa patrie et hé-

roïque à sa vocation, il a à son actif deux campagnes comme aumônier militaire. Voici sa réponse :

“ Avant tout, nous sommes missionnaires : le salut des âmes seul nous préoccupe, et les opinions politiques, — en dehors de cela, — ne nous émeuvent guère. Notre unique ambition est la gloire de Dieu par la propagation et le maintien de la foi catholique. Tout est entre les mains de Dieu : nous ne savons donc point sûrement quand sera la fin de cette guerre meurtrière ; mais, que les Boërs perdent, ou peut-être les Anglais, dans tous les cas le catholicisme gagnera beaucoup de la lutte : les Anglais nous connaissent, et les Boërs aussi ont fini par nous connaître ; — et déjà des préjugés insensés, à notre égard, sont tombés définitivement de leur esprit : nous leur sommes sympathiques. Et Dieu aidant, la vraie complète doctrine s'infiltrera rapidement parmi ces braves gens ; et nous verrons encore, nous vieux, beaucoup de Boërs, peut-être la plupart, redevenus catholiques. ”

L'envahissement commercial de l'Europe en Chine

Monsieur *Charles Lavoilée* vient de publier un livre très documenté, qui a pour titre : *La France en Chine*.

Cet ouvrage, d'une haute autorité, contient de très précieux renseignements sur les graves événements qui se passent en Chine et sur les causes auxquelles il convient de les attribuer.

D'aucuns, toujours disposés à répandre la calomnie sur la religion, ont prétendu faire retomber, sur un prosélytisme indiscret *des missionnaires*, les représailles sanglantes auxquelles se sont livrés les révoltés chinois ; *les conclusions* de M. Charles Lavoilée tendent à les attribuer aux ingérences cupides et violentes des étrangers européens, tout particulièrement des Anglais et des Allemands.

“ Le commerce de l'Europe avec la Chine représente aujourd'hui une valeur d'environ *trois milliards* : c'est *peu pour la Chine*, à raison de sa très nombreuse population qui dépasse *400 millions* d'habitants ; c'est *beaucoup pour l'Europe*, surtout avec *les perspectives* des futurs accroissements.

Aussi, pour étendre les opérations d'échange sur ce vaste marché, les convoitises sont-elles *ardentes* et les concurrences

très vives. La Chine est littéralement le théâtre d'une véritable invasion d'Anglais, de Français, d'Allemands, etc., auxquels s'ajoutent les Américains et les Japonais; chacun de ces peuples ayant des intérêts distincts, parfois contraires, et visant à retirer de la Chine *le plus de profit possible.* Les compétitions de l'Europe se sont donc transportées en Chine, et elles n'ont pas tardé à se traduire par *des occupations de territoires.*

Chaque puissance a déjà *pris position* sur le sol chinois avec prétention bien manifeste d'étendre au loin sa zone d'influence. Certains organes de la presse européenne vont même jusqu'à prophétiser le démembrement prochain et le partage du vieil Empire chinois. Les Chinois ne sont pas sans entrevoir ces projets de conquête et d'accaparement. Que l'on juge de l'effet produit par ces menaces sur l'orgueil du Céleste Empire.

Ce n'est pas tout. La concurrence entre Européens s'est déchaînée à propos des grandes entreprises industrielles et commerciales tentées à l'intérieur du pays. Au premier plan, figurent les concessions des chemins de fer, les syndicats internationaux pour la construction et l'exploitation, puis les concessions des mines et autres.

Cette poussée trop fiévreuse a eu pour effet de blesser bien des préjugés et de se heurter contre de nombreux intérêts.

Les lignes *inflexibles* des voies ferrées allaient détruire et déplacer les tombes des ancêtres, conséquence très grave pour la religion chinoise; elles menaçaient de ruiner les innombrables familles indigènes qui vivent uniquement de l'industrie des transports, soit par terre soit par eau. Du coup, ce *progrès* que l'Europe voulait imposer aux Chinois avait contre lui non seulement les mandarins, les lettrés qui forment la classe supérieure et prépondérante de la société chinoise, mais encore une notable partie du peuple jusqu'alors indifférent, et qui se voyait violemment dans des coutumes vénérées et menacé dans ses moyens traditionnels de travailler et de vivre.

De là à s'insurger contre l'invasion européenne, il n'y avait qu'un pas. Le bas peuple, s'associant aux récriminations des mandarins, a été amené à crier lui aussi: " Sus à l'étranger!

Ainsi s'explique cette tempête violente qui a particulièrement sévi sur les plus faibles. Les *missionnaires et leurs chrétiens*, livrés sans défense à des populations amentées, ont été les premiers à supporter le choc d'une haine soulevée par des enva-

hisseurs trop cupides et parfois après autant que violents dans la poursuite de leurs intérêts.

Persécutés, pillés et massacrés, ils ont été *les innocentes victimes* de leur attachement à la France et à sa divine Religion.

Bibliographie

Quaestiones de Justitia ad usum hodiernum, scholasticae disputandae ab A. VERMEERSCH e. S. J., Doctore juris et scientiarum politicarum Lovanii, in collegio maximo S. J. professore theologiae moralis et Juris canonici. Opus auctum litteris Illustrissimi Episcopi Brugensis ad scriptorem, Vol in — 12, pp. XXXI - 661. Brugis, sumptibus BEYAERT; Romae et Ratisbonae, F. PRESTEL; Lutetiae Parisiorum, P. LETHIELLEUX 1901. Prix: 6.50 francs.

Il suffit de lire en entier le titre de cet ouvrage, pour constater immédiatement qu'il n'est pas un fac-simile des nombreux traités de *Justitia et contractibus*. S'il n'était que cela, il pourrait avoir la valeur de ses prédécesseurs, la surpasser même, mais il n'aurait pas l'utilité incontestable que nous nous plaçons à lui reconnaître. Il en est de la théologie morale en particulier, comme des autres sciences, le cercle dans lequel elle se doit sans cesse augmenter de surface. Sinon, le temps arriverait vite qu'elle ne donnerait plus, sur une foule de questions de la plus haute importance, les renseignements et la direction dont on a besoin. Un tel manuel en matière de justice et de contrats, parfaitement suffisant il y a trente ou quarante ans, donnant la solution des problèmes qui se présentaient alors, ne l'est plus. Sans doute, les principes fondamentaux restent bien toujours les mêmes, mais il n'est pas toujours facile de les appliquer sûrement aux multiples problèmes que soulèvent tous les jours les conditions nouvelles de la société dans presque tous les pays. Cet embarras, nous l'avons éprouvé plus d'une fois, et sans le secours de certaines Revues qui tiennent leurs lecteurs au courant des questions économiques et sociales, nous aurions eu quelquefois peine à nous en tirer.

C'est pourquoi nous souhaitons depuis plusieurs années la publication d'un traité comme celui que nous annonçons, et que nous recommandons. C'est dire qu'il répond pleinement à notre attente.

Comme toutes les questions économiques et sociales que nous a léguées le siècle dernier ne sont au fond que des questions de justice entendue dans le sens large, il commence naturellement par un exposé assez long de cette vertu cardinale. Puis, cette base posée, il traite ensuite les questions les plus actuelles et les plus importantes. Mentionnons-en quelques-unes: De la démo-

gratie chrétienne, des impôts, de l'impôt du sang, du socialisme, des lois concernant les successions et les testaments, de la propriété littéraire et de la propriété des inventeurs, des privilèges du possesseur, des contrats en général, du juste prix, du prêt à intérêt et de l'usure, du salaire de l'ouvrier, du louage de services, de l'équité et de la reconnaissance.

Comme cette nomenclature sommaire permet d'en juger, le traité du P. Vermeersch est presque indispensable à tous ceux qui veulent en ces matières acquérir des connaissances sérieuses et en disserter d'une manière compétente. Comme on l'a déjà fait remarquer, son ouvrage est " une étude scientifique, un travail de première main, une œuvre vraiment originale. " Si on reproche quelquefois aux théologiens de ne se complaire que dans les thèses métaphysiques et de ne guère se préoccuper de ce que nous pourrions appeler le nouveau *modus vivendi* de la société contemporaine, ce reproche, comme on le voit, ne peut être adressé au savant professeur de Louvain. Les travaux des économistes modernes ne lui sont pas plus étrangers que les ouvrages des maîtres de la science théologique. Il n'est pas une question actuelle, de quelque importance, avec laquelle il ne me semble pas familier.

Tout en étant dogmatique, le traité du P. Vermeersch laisse une part suffisante à la critique, discute impartialement les controverses anciennes et modernes, et nous fait connaître les différentes écoles sur les matières en question, en quelques mots et avec une précision qui ne permet pas de se méprendre.

Ajoutons, en terminant, que cet ouvrage renferme trois tables qui ont l'avantage de faciliter les recherches et le contrôle des citations : table des matières, des noms cités, et bibliographie.

Ce volume doit donc trouver place dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques.

Calendrier

5	DIM	*b	IV apr. Pâq. S. Pie V, pape et conf. Kyr. des dbls. I Vêp. du suiv., mém. du préc. et du dimanche.
6	Lundi	r	S. Jean devant la Porte Latine <i>dbl. maj.</i>
7	Mardi	r	S. Stanislas, év. et martyr.*
8	Merccr.	b	Apparition de S. Michel, Archang., <i>dbl. maj.</i>
9	Jeudi	b	S. Grégoire de Nazianze, év. et doct.
10	Vend.	b	S. Antonin, év. et conf.
11	Samd.	b	S. François de Hieronymo, conf.

Memento hebdomadaire

QUEBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la Basse-Ville, le 4 ; à N. D. du Portage, le 6 ; à Sainte-Sophie, le 8 ; au Patronage, le 10.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Qué.